

JPK/25.10.82

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

-REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT GENERAL

83/529 du 27/6/1983

7) ECRET N° /ETR-SG/DAAF/DP

portant promotion au titre de l'année 1981 de certains fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire.

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
DIVISION DU PERSONNEL

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la Loi 25/80 du 11 Novembre 1980 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979;
Vu la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu l'Arrêté N° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des Cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 61/143/FP du 27 Juin 1961 portant Statut Commun des Cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 62/130/MP du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des Cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;

Vu le Décret N° 65/170 du 25 Juin 1965 relatif à l'avancement des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 74/470 du 31 Décembre 1974 approuvant et remplaçant les dispositions du Décret N° 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

Vu le Décret N° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret N° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le Rectificatif 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret N° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

Vu le Décret N° 81/017 du 26 Janvier 1981 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;

Vu le Décret N° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat;

Vu le Décret N° /ETR-SG/DAAF/DP du portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1981 des fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Sont promus au titre de l'année 1981 aux échelons ci-après les fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I du Personnel Diplomatique et Consulaire dont les noms suivent : ACC - néant

I/- CONSEILLER DES AFFAIRES ETRANGERES :

Au 4ème échelon :

Mr. GANAO Charles p/c du 22.05.1981 ONU
GENEVE

II/- SECRETAIRE DES AFFAIRES ETRANGERES :

Au 9ème échelon :

Mr. GOMEZ Isaac p/c du 21.06.1981 UNICEF
ABIDJAN

ARTICLE 2.- Le présent Décret qui prendra effet, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates citées ci-dessus, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 29 Juin 1981

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre des Affaires Etrangères,

Pierre N Z E.

Colonel Louis SYLVAIN COMB.

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIOMBA.

Itihi OSSETOUMBA LEROUNDZOU.

AMPLIATIONS :

- I O R P C	1	- DB.	2
- PR.	2	- DCF.	1
- CAD/MAE.	4	- SGCM/BC.	4
- SG.E.	2	- DIV.PERS.	6
- MEPS.	4	- INTERESSES .	2
- MF.	2	- DOSSIERS ...	6
- DGTFP/DFP.	6		